

Résultat de marché / Avis d'attribution

Section I : Pouvoir adjudicateur :

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

M. Bridey Jean-Jacques
Ville de Fresnes,
1 place Pierre et Marie Curie,
F-94260 Fresnes. Tél. (+33) 1 49 84 56 56.

Section II : Objet du marché :

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché :

Le présent marché a pour objet l'achat de fournitures végétales nécessaires au service des espaces verts de la commune.

Les fournitures se décomposeront comme suit :

Plantes annuelles – bulbes à floraison printanière – sapins de Noël – arbres d'alignement, d'ornement et conifères haute taille – arbustes, conifères nains, rosiers, plantes de terre de bruyère – gazons

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Marché de travaux.

Lieu DE LIVRAISON : Fresnes 94260

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée définie à l'article 28 du Code des marchés publics.

Le marché est alloté comme suit :

- Lot n° 1 : Fourniture de plantes annuelles et bisannuelles ;
- Lot n° 2 : Fourniture de bulbes à floraison printanière ;
- Lot n° 3 : Fourniture de sapins de Noël ;
- Lot n° 4 : Fourniture d'arbres d'alignement, d'ornement et de conifères haute taille, d'arbustes, conifères nains, rosiers, plantes de terre de bruyère ;
- Lot n° 5 : Fourniture de gazons.

Le marché est un marché à bons de commande (article 77 du code des marchés publics) passé avec un montant minimum et un montant maximum en valeur annuel **en euros hors taxes**, réparti par lot, comme suit :

- | | |
|-------------------------------|-------------------|
| ➤ Lot n° 1 : Minimum : 4 700€ | Maximum : 20 000€ |
| ➤ Lot n° 2 : Minimum : 1 800€ | Maximum : 5 000€ |
| ➤ Lot n° 3 : Minimum : 950€ | Maximum : 2 800€ |
| ➤ Lot n° 4 : Minimum : 1 400€ | Maximum : 17 000€ |
| ➤ Lot n° 5 : Minimum : 1 400€ | Maximum : 2 800€ |

Section III: Procédure :

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Procédure adaptée.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Les critères, pour chacun des lots, sont sous-pondérés.

Pour les lots n°s 1 et 4 : Fournitures de plantes annuelles et bisannuelles et fournitures d'arbres d'alignement, d'ornement.....

- Critère n° 1 : prix, pondéré à : 70 %
réparti comme suit :

- Sur le BPU de chaque lot..... 50 %
- Sur les prix du catalogue (prix publics diminués des remises consenties par le candidat dans la liste des taux de remise)..... 20 %

- Critère n° 2 : normes environnementales, pondérées à : 18 %
comprenant :

- un document listant ses propres fournisseurs de graines et micro..... 5 %
motte, cutting et boutures, de substrat, engrais (chimiques et organiques) et amendements ;
- un document relatif aux pratiques phytosanitaires..... 5 %
(désinfection, application de fongicides) en vigueur dans son exploitation. Ses références et expériences vis-à-vis de la protection biologique intégrée et la gestion des résidus de produits phytosanitaires ;
- un document présentant les mesures mises en place dans..... 4 %
le traitement des déchets et dans le respect de l'environnement (recyclage des eaux d'arrosage, récupération des eaux de pluies) ;
- un document présentant les mesures de gestion des..... 4 %
énergies et du chauffage

- Critère n° 3 : valeur technique, pondérée à : 12 %
basée sur un mémoire technique, comprenant :

- la description des caractéristiques de la mise en production des végétaux..... 8 %
- le nom d'un référent technique et ses coordonnées téléphoniques, lequel sera apte à répondre au niveau du suivi des livraisons et à apporter tous conseils nécessaires qu'il pourrait être amené à nous donner en terme de création ou de nouveautés au niveau de l'exécution..... 4 %

➤ Pour les lots n°s 2 et 3 : Fourniture de bulbes à floraison printanière et fourniture de sapins de Noël :

- Critère n° 1 : prix, pondéré à : 70 %
réparti comme suit :
 - sur le BPU de chaque lot..... 50 %
 - Sur les prix du catalogue (prix publics diminués des remises consenties par le candidat dans la liste des taux de remise)..... 20 %
- Critère n° 2 : valeur technique, pondérée à : 30 %
Basée sur un mémoire technique, comprenant :
 - la description des caractéristiques de la mise en production des végétaux ainsi que les méthodes culturales employées pour mener à bien le végétal jusqu'au moment de la commercialisation..... 20 %
 - le nom d'un référent technique et ses coordonnées téléphoniques, lequel sera apte à répondre au niveau du suivi des livraisons et à apporter tous conseils nécessaires qu'il pourrait être amené à nous donner en terme de création ou de nouveautés au niveau de l'exécution..... 10 %






Pour le lot n° 5 : Fourniture de gazons :

- Critère n° 1 : prix, pondéré à : 60 %
réparti comme suit :
 - sur le BPU..... 35 %
 - sur les prix du catalogue..... 15 %
(prix publics diminués des remises consenties par le candidat dans la liste des taux de remise)
 - sur la cotation du GEVES..... 10 %
- Critère n° 2 : valeur technique, pondérée à : 40 %
basée sur un mémoire technique, comprenant :
 - la description des caractéristiques de la mise en production des végétaux ainsi que les méthodes culturales employées pour mener à bien le végétal jusqu'au moment de la commercialisation..... 30 %
 - le nom d'un référent technique et ses coordonnées téléphoniques, lequel sera apte à répondre au niveau du suivi des livraisons et à apporter tous conseils nécessaires qu'il pourrait être amené à donner en terme de création ou de nouveautés au niveau de l'exécution..... 10 %

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

- Date et numéro de l'avis de publicité de mise en concurrence :
- Avis sur le BOAMP du : 30/06/2011 - n° 11-154169

Section IV : Attribution du marché :

MARCHÉS n°s :	Lot n°	en date du :
 11101	01	22/12/2011
 11102	03	22/12/2011
 11103	05	22/12/2011
 11104	04	22/12/2011
 11105	02	22/12/2011

IV.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 25/11/2011

IV.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 24 offres

IV.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ A ÉTÉ PRISE :

- Lot n° 1 : Etablissements HORTICOLES VIET
Rue des Fleurs
77178 OISSERY
- Lot n° 2 : SARL BRAGEIRAC FLEURI
8, rue des Lilas
24100 BERGERAC
- Lot n° 3 : Sté JURA MORVAN DECO
6, rue du Grand Marchais
89120 CHEVILLON
- Lot n° 4 : Sté Pépinières ALLAVOINE
4, route de Favreuse
91570 BIEVRES
- Lot n° 5 : Sté AGRALYS DISTRIBUTION
Route de Courtalain
2800 CHATEAUDUN

Section V : Renseignements complémentaires :

DATE DU PRÉSENT AVIS :
23/12/2011